Communiqué de presse

Jeudi
10 juillet 2025

PRÉFET DU CALVADOS
Liberté Égalité Fraternité

Caenlamer NORMANDIE COMMUNAUTÉ URBAINE

CALMEC Caen la mer Emploi & Compétences

CONTRAT TERRITORIAL D'ACCUEIL & D'INTÉGRATION DE CAEN LA MER
LANCEMENT OFFICIEL LE JEUDI 10 JUILLET

Le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) est un dispositif local qui vise à mieux accueillir et intégrer les personnes étrangères primo-arrivantes. Il coordonne des actions favorisant l'insertion socio-professionnelle des étrangers primo-arrivants.

Le CTAI Caen la mer (Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration) signé le 13 novembre 2024, entre l'État et la Communauté urbaine Caen la mer pour une durée de 3 ans, est entré dans sa phase opérationnelle. Sa coordination a été confiée à l'association CALMEC par Caen la mer.

Le CTAI Caen la mer vise à renforcer l'intégration des primo-arrivants - notamment les femmes et les personnes issues de l'immigration familiale - à travers **quatre axes stratégiques** :

1. **Apprentissage du français** dans un contexte professionnel.
2. Accompagnement vers **l'emploi** et la **formation**.
3. Appropriation des valeurs républicaines et **insertion** sociétale.
4. Accès à la **mobilité** pour faciliter l'autonomie et le lien avec le monde professionnel.

Suite à un appel à projets, **deux opérateurs ont été retenus** pour la mise en œuvre du CTAI Caen la mer :

- Sur les axes 1, 2 & 3 : L'Ecole des Parents et des Educateurs du Calvados - EPE 14 pour son action « CLE Intégration » (Citoyenneté - Langue - Emploi).
- Sur l'axe 4 : L'Espace-Temps FJT pour son action « Bouger, c'est s'intégrer ».

Lors du lancement officiel, les bénéficiaires du CTAI ont été invités à découvrir la mairie d'Hérouville Saint-Clair. L'objet de cette visite, pour le groupe de 11 femmes actuellement en parcours CTAI avec l'EPE 14, s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 « Appropriation des valeurs républicaines ».

BON A SAVOIR !

Le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) est un **outil partenarial** mis en place au niveau local pour favoriser l'intégration des personnes étrangères primo-arrivantes. **Porté par l'État en collaboration avec les collectivités territoriales, les associations et les acteurs de terrain**, ce contrat formalise une stratégie commune adaptée aux spécificités du territoire. Il peut porter des actions sur tous les champs de l'intégration, notamment en matière d'apprentissage du français ou d'accès à l'emploi afin d'accompagner au mieux les nouveaux arrivants dans leur parcours d'insertion et de participation à la vie locale.

CONTACTS PRESSE :
Sophia BADOUD • DDETS 14 • Chargée de mission Intégration • sophia.badoud@calvados.gouv.fr • 02 31 52 74 41
Daniela TERZI • Responsable communication Caen la mer • d.terzi@caenlamer.fr • 07 84 51 03 97
Claire YONNET • Responsable Projets & Communication CALMEC • c.yonnet@calmec.fr • 07 56 38 56 69